



Service Enfance Jeunesse

☎ : 04.66.81.89.89.

☎ : 07.89.35.11.27.

✉ : jeunesse@mairie-clarensac.fr

**FICHE INSCRIPTION SÉJOUR VACANCES DE PÂQUES 2018
VILLEFORT (LOZÈRE)
DU LUNDI 16 AVRIL AU VENDREDI 20 AVRIL 2018**

1. Identité de l'enfant

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Garçon Fille

Adresse :

.....

Portable du jeune :

2. Représentant légal

Responsable 1 : père mère tuteur tutrice

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

.....

Situation familiale : célibataire marié séparé divorcé veuf

Portable :

Fixe :

Profession :

Adresse mail

Responsable 2 : père mère tuteur tutrice

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

.....

Situation familiale : célibataire marié séparé divorcé veuf

Portable :

Fixe :

Profession :

Adresse mail

3. Prestations familiales

CAF MSA autre

N° allocataire : Quotient familial :

joindre le relevé CAF

4. Autorisations

Je, soussigné (e)

Agissant en qualité de : mère père tuteur

autorise mon enfant à participer à toutes les activités durant le séjour (**Attestation Test Aisance Aquatique obligatoire à remplir**)

autorise le responsable du séjour à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux rendus nécessaires par l'état de santé

autorise n'autorise pas : la commune de Clarensac à publier les photographies et films de mon enfant sur le magazine municipal et sur le site internet de la ville

autorise n'autorise pas : une autre personne à récupérer mon enfant. Si oui, personne autorisée à venir récupérer mon enfant :

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

Nom : Prénom : Tél :

J'atteste de l'exactitude des informations sur ma situation et m'engage à signaler tout changement de situation familiale ou d'allocataire CAF-MSA intervenu en cours d'année, auprès du service jeunesse.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 6 avril 2018 à 18h00 à l'école élémentaire (face au collège) afin de vous présenter les modalités du séjour (horaires, équipe encadrante, centre d'hébergement, activités, questions diverses...).

Date :

Signature,



Service Enfance Jeunesse

☎ : 04.66.81.89.89.

☎ : 07.89.35.11.27.

✉ : jeunesse@mairie-clarensac.fr

Tarifs du séjour

Les tarifs sont soumis au quotient familial. Pour le calcul, fournir l'attestation des prestations familiales de la caisse d'allocation familiale (CAF) ou de la MSA ou de tout autre régime.

| Tarification au Quotient Familiale (QF) | Participation des familles |
|---|----------------------------|
| QF 1 - 0 € à 536€ | 250 € |
| QF 2 - de 537€ à 970€ | 270 € |
| QF 3 - supérieur à 971 € | 290 € |
| Hors commune | 320 € |

Possibilité de paiement en 2 fois

Le 1^{er} chèque sera encaissé immédiatement. Le solde (2^{ème} chèque) sera encaissé 8 jours avant le départ du séjour. **Le chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor Public.**

Toute inscription est ferme et définitive et ne pourra faire l'objet d'un remboursement que sur présentation d'un certificat médical au plus tard 8 jours avant le début du séjour.

Inscriptions

Dépôt du dossier d'inscription à l'accueil de la Mairie. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie ainsi que sur le site internet de la mairie onglet « enfance jeunesse ».

Si le nombre d'inscrits est insuffisant (inférieur à 7 inscrits) le séjour sera annulé.

L'inscription au séjour se fait par ordre d'arrivée des dossiers. Une liste d'attente est prévue le cas échéant. **La priorité est donnée aux habitants de Clarensac.**

Documents à fournir :

- **La fiche de renseignements 2017/2018** dûment complétée (ou mise à jour du dossier pour les familles déjà inscrite)
- **La fiche d'inscription séjour Avril 2018** dûment complétée et signée avec l'ensemble des pièces justificatives

ATTESTATION DE REUSSITE



Test d'aisance aquatique préalable à la pratique d'activités nautiques en Accueils collectifs de mineurs (ACM)¹ ou Test admis en équivalence (le sauv'Nage)

Conformément à l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R227-13 du code de l'action sociale et des familles.

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

A satisfait aux exigences d'un test décrit ci-dessous, le/...../.....

avec brassière de sécurité

A la piscine de :

ou sur le lieu d'activité à :

Déroulement du test : ce test peut-être réalisé en piscine ou sur le lieu de l'activité

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre sur 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Nom, prénom, qualité² de l'évaluateur:

Titulaire du diplôme de :N°.....

Signature :

Ou **A obtenu le test « Sauv'nage » dans le cadre d'un club affilié FFN ENF, le**/...../.....

Nom du club :

Nom, prénom, qualité³ de l'évaluateur:

Titulaire du diplôme de :N°.....

Signature :

¹ La réussite de ce test autorise la pratique des activités nautiques dans le cadre des ACM (accueil collectif de mineurs) : canoë-kayak et disciplines associées, descente du canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aéro-tractée nautique, voile, radeau et activité de navigation assimilées. L'activité baignade ne nécessite pas de test d'aisance aquatique.

² La réussite au test est attestée soit par une personne qualifiée pour exercer contre rémunération dans une des disciplines suivantes : canoë-kayak et disciplines associées, voile, canyonisme, surf de mer, natation, soit par une personne titulaire du BNSSA.

³ La réussite au test est attestée par un évaluateur ENF1, titulaire du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré des activités de la natation (BEESAN), du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports des Activités Aquatiques et de la Natation (BPJEPSAAN), ou du brevet fédéral 2^{ème} degré de la FFN.